



Le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Meurthe-et-Moselle, association loi 1901, est le représentant de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre au niveau départemental. Il est l'interlocuteur privilégié des associations et des randonneurs.

(Il assure :

- le développement et la valorisation de la vie associative.
- la représentation et la promotion de la randonnée
- le suivi permanent du réseau de sentiers par la "Commission Sentiers"
- la protection et la sauvegarde des sentiers et de l'environnement
- les topo-guides

Quelques chiffres :

- 3100 licenciés en 2010 répartis dans 45 clubs affiliés à la FFRandonnée
- 108 brevetés fédéraux
- 283 km de GR® (Grande Randonnée)
- 157 km de GRP® (Grande Randonnée de pays)
- 3100 km de PR® (Petite Randonnée) ).

Retrouvez toute l'information du comité de la FFRandonnée54 et le programme des randonnées sur <http://ffrandonnee54.com/>